

Rapport d'évaluation

Plan de réussite du Cégep de Trois-Rivières

Mai 2002

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Note préliminaire

Le rapport d'évaluation du plan de réussite du Cégep de Trois-Rivières se présente en deux parties. La première partie contient l'évaluation du plan de réussite remis au ministre de l'Éducation au cours de l'année 2000-2001. La deuxième prend en compte les informations nouvelles, soit contenues dans le rapport de suivi déposé à la fin de 2001, soit transmises à la Commission au début de 2002.

La Commission estime que le plan de réussite du Cégep de Trois-Rivières devrait être efficace et lui permettre d'atteindre les cibles proposées.

Première partie

**Évaluation du plan de réussite remis
au ministre de l'Éducation
au cours de l'année scolaire 2000-2001**

**Adoptée par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial
le 3 décembre 2001**

Introduction

Les plans de réussite produits et adoptés par chacun des collèges, à la demande du ministre de l'Éducation, s'appuient sur une analyse de la situation propre à chaque établissement en vue de permettre l'identification des obstacles à la réussite et à la diplomation, et de choisir des moyens adéquats pour améliorer la situation. Chaque plan de réussite doit ainsi contenir des objectifs mesurables et déterminer des stratégies et des moyens pour atteindre les cibles de réussite et de diplomation fixées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a évalué le plan de réussite du Cégep de Trois-Rivières¹ lors de sa réunion tenue le 3 décembre 2001. La Commission a accordé une attention particulière aux aspects suivants : l'analyse de la situation et l'identification des obstacles; les stratégies, les moyens et les mesures organisationnelles adoptés par le Collège en vue de permettre l'atteinte des cibles fixées; les modalités de mise en œuvre du plan de réussite.

La Commission expose ci-après son analyse du plan de réussite du Collège et formule, au besoin, quelques remarques de nature à préciser certains aspects en vue d'en améliorer l'efficacité potentielle.

1. Cet examen a porté sur la version du *Plan institutionnel de soutien à la réussite et à la diplomation* datée du mois de novembre 2000, sur les *Cibles institutionnelles de diplomation et objectifs annuels de réussite en 1^{re} session et de persévérance en 3^e session* transmis en juin 2001 par le Collège ainsi que sur la correspondance afférente.

L'analyse et l'identification des obstacles à la réussite et à la diplomation

Dans son plan institutionnel de soutien à la réussite, le Cégep de Trois-Rivières pose un regard sur l'ensemble de sa clientèle signalant le pourcentage de garçons qui la compose selon la carte de programmes offerts au Collège. Il indique également que le prolongement des études selon l'importance du travail rémunéré et le recrutement d'un plus grand nombre d'élèves ayant une moyenne générale au secondaire plus faible représentent actuellement des éléments à considérer dans l'analyse de sa situation. Le Collège présente ensuite les cibles de réussite et de diplomation pour les programmes identifiés par le Ministre et pour les disciplines dont le taux de réussite des cours est parmi les plus faibles.

Le Collège identifie des obstacles à la réussite et à la diplomation reliés à trois des quatre programmes ciblés et dégage les forces et les faiblesses de la clientèle des programmes examinés. Ces obstacles sont liés à la préparation antérieure des étudiants, à la connaissance des professions auxquelles donne accès la formation de même qu'à la perception que les étudiants ont des exigences de la formation. En examinant les taux de réussite des cours, le Collège a identifié certains facteurs qui influencent la performance des étudiants notamment leur méthode de travail, la charge de travail exigée dans les cours et la motivation des étudiants. Plus particulièrement, pour les cours de philosophie et de littérature, les résultats des taux de réussite sont analysés en relation avec la composition de la grille horaire de la première session et de la charge de travail qui en résulte.

Le Collège a procédé à une analyse de nature à permettre l'identification d'obstacles liés à la réussite des étudiants. Il s'appuie sur divers facteurs susceptibles d'influencer la réussite. Cependant, le Collège n'a pas développé d'hypothèses concernant les caractéristiques socioéconomiques et le cheminement scolaire des élèves. Il mentionne toutefois la nécessité d'examiner les causes d'abandon, d'échecs et de retard dans les études. Le Collège envisage d'approfondir ses analyses concernant la composante de la formation générale.

Les stratégies, les moyens et les mesures organisationnelles

Les moyens d'aide et de soutien à la réussite présentés dans le plan ont un caractère novateur et favorisent le développement de nouvelles approches. Le Collège propose une variété de mesures qui répondent aux obstacles relevés. Par exemple, la réduction du nombre d'élèves par groupe pour les cours de français et le réaménagement des horaires de façon à ce que les étudiants qui assistent à un cours de mise à niveau en français suivent

leur premier cours de philosophie à une session ultérieure. D'autres moyens visent l'optimisation des ressources pédagogiques proposant une révision des méthodes d'évaluation des apprentissages et des méthodes pédagogiques. La disponibilité et l'utilisation des équipements mis à la disposition des étudiants font l'objet d'améliorations pour favoriser la réussite.

La problématique liée au programme *Techniques administratives* apparaît moins explicite dans le plan de réussite bien qu'une série de moyens soit proposée pour ce programme. Certains moyens sont exposés partiellement, notamment les moyens de sensibiliser les employeurs à l'importance de la diplomation de leurs futurs employés. Le plan indique également, pour certains programmes et départements, qu'une plus grande concertation entre les enseignants est souhaitée. Des pistes ou des moyens de favoriser la concertation préciseraient cette mesure.

Le Collège a identifié la situation particulière que représente un pourcentage élevé de garçons. Il n'a pas donné suite à son analyse dans le plan, mais il envisage d'approfondir les constats liés à cette hypothèse. Il communique également son intention d'examiner les causes d'abandon de programmes, de mieux comprendre les étudiants en situation d'échec et d'évaluer les mesures d'aide existantes. Ces projets font partie des objectifs stratégiques qui encadrent les mesures administratives et organisationnelles du plan. Ces objectifs visent la responsabilisation des étudiants, l'analyse de la situation locale, l'identification des interventions prioritaires, l'amélioration du sentiment d'appartenance, la promotion et l'encadrement du soutien à la réussite et la mobilisation du personnel du Collège.

La Commission constate que les mesures organisationnelles, les orientations et les objectifs sont en lien avec les moyens retenus pour favoriser la réussite et la diplomation; ces moyens pourraient cependant être précisés. Le Collège pourrait documenter les stratégies de partenariat et de perfectionnement. Et le plan gagnerait en efficacité si la participation des enseignants, des professionnels de l'orientation et des conseillers venait encadrer les objectifs proposés dans les orientations du Collège.

Les modalités de mise en œuvre

La mise en œuvre du plan institutionnel de soutien à la réussite est encadrée par un plan d'action comprenant les cibles de réussite, les orientations, les objectifs prioritaires et un plan de suivi. Le plan de suivi indique qu'une consultation sur les objectifs stratégiques est

prévue dans le but de recentrer les interventions, de les préciser et d'apporter des ajustements au plan institutionnel et au calendrier.

Le Collège envisage de poursuivre sa réflexion sur la réussite et la diplomation avec la collaboration des comités de programmes et des équipes départementales, au sein du comité de soutien à la réussite et par la création d'un service de soutien à la réussite. Ces éléments sont énoncés mais peu détaillés dans le plan. Le partage des responsabilités liées à la mise en œuvre des moyens proposés dans le plan est décrit mais les responsabilités liées à la coordination du plan ne sont pas définies.

La mise en œuvre du plan gagnerait en précision si les mandats du comité de soutien à la réussite et du service de soutien à la réussite étaient précisés. Le plan pourrait également prévoir les instances répondant à la coordination des moyens, des stratégies et des mesures organisationnelles. Cela permettrait d'assurer la prise en charge institutionnelle de la mise en œuvre du plan de réussite.

Conclusion

Le plan de réussite du Cégep de Trois-Rivières présente un portrait général de l'effectif étudiant. Il comprend une analyse des problématiques reliées aux taux de réussite des cours par secteur de formation et des programmes ciblés par le Ministre. Les analyses ont permis d'identifier des obstacles à la réussite concernant les programmes ciblés et les disciplines qui connaissent un faible taux de réussite au Collège. Les indicateurs liés aux caractéristiques socioéconomiques de l'effectif étudiant et ceux concernant l'environnement dans lequel évolue le Collège ne sont pas associés aux analyses.

Le Collège propose des mesures qui visent l'optimisation des ressources pédagogiques et la réduction du nombre d'étudiants par groupe pour améliorer l'encadrement des élèves. Ses stratégies se concentrent sur l'encadrement des étudiants, le sentiment d'appartenance des intervenants et l'identification des priorités d'intervention. Les stratégies et mesures organisationnelles demeurent, somme toute, assez générales et gagneraient à être précisées.

La mise en œuvre du plan institutionnel de soutien à la réussite et à la diplomation est encadrée par un plan d'action et un plan de suivi. Certaines précisions concernant les responsabilités liées à la coordination de la mise en œuvre du plan seraient toutefois requises pour assurer une meilleure prise en charge institutionnelle de la réussite.

Le plan de réussite du Collège contient les composantes et les éléments essentiels de nature à permettre le développement des stratégies exposées et des moyens présentés. Dans la mesure où le Collège précisera les mandats du comité de soutien à la réussite et du service de soutien à la réussite, son plan gagnera en efficacité.

Deuxième partie

Addenda et jugement final

**Adoptée par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial
le 22 mai 2002**

Addenda

Lors de sa réunion du 22 mai 2002, la Commission a pris connaissance des compléments d'information² fournis par le Cégep de Trois-Rivières au sujet de son plan de réussite. La Commission note que le Cégep a intégré explicitement le programme de *Soins infirmiers* à ses analyses et prévu quelques mesures particulières. La mise en œuvre du plan est coordonnée par la directrice adjointe aux programmes et au développement pédagogique. Le bilan 2000-2001 montre que celui-ci est en bonne voie de réalisation.

Jugement final

La Commission estime que le plan de réussite du Cégep de Trois-Rivières devrait être efficace et lui permettre d'atteindre les cibles proposées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Chantal Bouchard, agente de recherche

2. - « *Rapport de suivi du Plan institutionnel de réussite pour 2000-2001* », avec lettre de transmission du 29 novembre 2001.
- « *Complément au Plan institutionnel de soutien à la réussite et à la diplomation* », avec lettre de transmission du 7 février 2002.